



Basse-Terre, le 12 octobre 2016

A

Madame Marie-Luce PENCHARD
Maire de la Ville de Basse Terre
Hôtel de Ville – Rue Cours NOLIVOS
97100 BASSE-TERRE
Tel : 0590 805 664/ Accueil : 0590 805 656
Fax : 0590 817 857
E-mail : ville.basse-terre@wanadoo.fr

Contact : s.blondeau@mairie-basseterre.fr
b.deboisrolin@ville-basseterre.fr

Objet : Préavis de Grève illimité à compter de zéro heure le mardi 18 octobre 2016

Madame le maire,

Après plusieurs rencontres et échanges pour l'application du protocole d'accord du 2 décembre 2015, le mardi 13 septembre 2016 à 9 heures, vous avez affiché votre mauvaise volonté à ne pas répondre valablement aux points n°1, 2, 3, 4 et 6 de notre cahier de revendications.

A cet effet, nous vous adressons un préavis de grève qui prendra effet dès la réception de ce courriel et arrivera à terme à zéro heure, **le mardi 18 octobre 2016** sur les revendications suivantes

1. *Fonctionnement des instances paritaire (comité technique et CHSCT) ;*
2. *Conditions de travail et renforcement des effectifs dans les crèches ;*
3. *L'organisation des services ;*
4. *La reconstitution des carrières ;*
5. *Le Régime indemnitaire ;*
6. *Qualité des repas distribués dans la restauration scolaire ;*
7. *L'harmonisation des quotas horaires ;*
8. *Le droit de stationnement lors des réunions et rencontres*
9. *La formation (DIF et VAE) ;*
10. *Evaluation des risques professionnels ;*
11. *L'accessibilité aux personnes handicapées aux emplois publics*
12. *Le respect de l'exercice du droit syndical.*
13. *Cas particuliers.*

Recevez, madame le maire, nos salutations.

Le Secrétaire Général de l'UTC/UGTG

Nestorius FAVEL

